

Jeudi 7 janvier 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Le gouvernement de l'Ontario, par l'entremise du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, [vient d'annoncer officiellement la poursuite de l'enseignement à distance](#) pour tous les élèves dans le sud de la province [jusqu'au 22 janvier inclus](#).

Cela signifie que toutes les écoles élémentaires et secondaires de notre Conseil resteront fermées et que tous les élèves ne pourront retourner en classe qu'à partir du 25 janvier 2021.

Nous continuerons donc l'enseignement et le soutien à votre enfant à distance, comme actuellement et tel que décrit dans [notre plan de continuité des apprentissages à distance en cas de fermeture d'école\(s\) – Hiver 2020-2021](#).

Les services de soutien en matière d'éducation de l'enfance en difficulté, de soutien au bien-être et à la santé mentale se poursuivront également.

Pour les élèves ayant des besoins particuliers qui éprouveraient des défis avec un accommodement virtuel, nous invitons les familles à contacter l'école directement pour discuter des aménagements les plus adaptés possibles aux besoins de leur enfant.

L'enseignement à distance sera assuré en ligne via la plateforme Microsoft Teams. Nous vous rappelons que pour des problèmes de mots de passe, courriels ou accès à la plateforme « Mes Outils Viamonde », vous devez contacter par courriel la direction de l'école fréquentée par votre enfant. Nous vous rappelons qu'une zone d'accès pour l'utilisation gratuite de l'Internet est disponible à proximité de toutes les écoles Viamonde.

#### RAPPEL DE L'ORGANISATION SCOLAIRE :

Les périodes d'apprentissage synchrone indiquées dans le tableau peuvent être divisées en périodes plus courtes durant la journée d'école.

Palier	Année d'étude de l'élève	Exigence relative à la période minimale à consacrer chaque jour à l'apprentissage synchrone	Temps moyen recommandé pour les devoirs par jour
Élémentaire	Maternelle et jardin d'enfants	180 minutes	0 minute
	De la 1 <sup>re</sup> à la 3 <sup>e</sup> année	225 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes
	De la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année	225 minutes	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 40 minutes

<b>Secondaire</b>	Intermédiaire (7e et 8e année)	Environ 60 minutes pour chaque période de cours de 75 minutes pour un total de 225 minutes par jour	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 20 minutes par cours, par jour.
	Supérieur (9e et 12e année)	Environ 60 minutes pour chaque période de cours de 75 minutes pour un total de 225 minutes par jour	La durée totale des devoirs ne doit pas dépasser en moyenne 30-40 minutes par cours, par jour.

La présence des élèves est obligatoire aux périodes d'enseignement synchrone. La prise des présences sera effectuée selon le protocole habituel de l'école.

Pour les élèves du palier élémentaire, il est attendu qu'un adulte soit à la maison afin de s'assurer la sécurité des élèves.

#### **Qu'en est-il des garderies?**

Les garderies demeureront ouvertes et continueront d'opérer pour les enfants à temps plein. Elles ne pourront toutefois pas accueillir les enfants d'âge scolaire. Pour plus d'informations, veuillez contacter directement l'opérateur du service de garde de votre enfant.

Nous continuerons de vous informer autant que nécessaire dans le cadre de cette situation exceptionnelle et nous vous remercions de votre mobilisation à nos côtés pour la réussite et le bien-être de vos enfants.

Nous vous invitons à respecter strictement les consignes des bureaux de santé afin de préserver la santé et la sécurité de notre communauté. Continuons collectivement à respecter les gestes sanitaires de base (lavage fréquent des mains, distanciation physique, port du masque, etc.) et à demeurer vigilants pour vaincre ultimement cette pandémie qui nous affecte depuis plusieurs mois.

Enfin, nous remercions tous les membres du personnel Viamonde pour leur engagement continu, ainsi que les membres de la communauté et des services essentiels qui œuvrent au quotidien pour garantir notre sécurité, notre santé, notre alimentation, nos transports.

Veuillez recevoir, chers parents, tuteurs et tutrices, nos salutations les plus cordiales.

Sylvie A. Landry

Martin Bertrand




Présidente du Conseil

Directeur de l'éducation



c. c. Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif  
Directions et directions adjointes des écoles

